

Délibération 2026-06-CFVE

Séance du 25 juin 2026

Extrait du recueil des actes du
Conseil de la formation et de la vie étudiante

Diplôme d'université « Education thérapeutique du Patient »

Le Conseil de la Formation et de la vie Étudiante de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle du conseil, bâtiment Watteau, le 25 juin 2026 sur la convocation de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président et sous la présidence de monsieur Dorian Petit, Vice-président du conseil de la formation et de la vie étudiante ;

Le quorum étant atteint ;
Vu le code de l'éducation ;

Le conseil examine le contenu du diplôme qui s'adresse aux professionnels de santé pour la prise en charge des parcours éducatifs des patients porteurs d'une pathologie chronique.

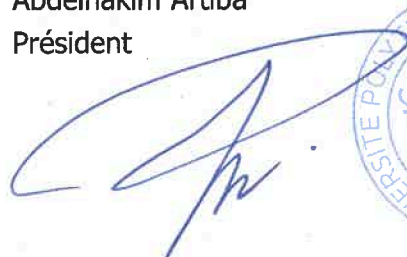
Après en avoir délibéré,

Le conseil de la formation adopte à la majorité des voix le diplôme d'université selon les documents annexés à la présente délibération.

**Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0**

Valenciennes, le 25 septembre 2026

Abdelhakim Artiba
Président





PROJET D.U EN Education Thérapeutique du Patient (ETP)

UNITE TRANSVERSALE EN EDUCATION
THERAPEUTIQUE DU PATIENT

COMITE DE LIAISON UPHF



Sommaire

1. Enjeux/besoins
2. Objectifs pédagogiques
3. Calendrier
4. Maquette Pédagogique
5. Volet financier



Enjeux/besoins

- Combler le manque de formations au niveau régional (Un seul DU en ETP sur la région Hauts de France)
- Accroître les compétences des professionnels de santé dans la prise en charge des parcours éducatifs des patients porteurs d'une pathologie chronique.
- Répondre aux recommandations de l'ARS pour dispenser et coordonner l'éducation thérapeutique du patient
- Upgrader le niveau de compétences des professionnels par un diplôme universitaire



Objectifs pédagogiques

Objectif général

- Acquérir les compétences pour ingénierer, dispenser et coordonner l'ETP

Objectifs opérationnels

- Appréhender les dimensions psychologiques, sociologiques, philosophiques et éthiques autour de la maladie chronique
- Connaître le contexte politique, législatif et réglementaire de l'ETP
- Maîtriser et mettre en œuvre la démarche éducative dans ses différentes dimensions
- Développer des compétences en techniques de relation et de communication (entretien motivationnel....)
- Acquérir les méthodes d'évaluation et de coordination
- Savoir manager un projet
- Analyser sa pratique professionnelle



Calendrier

Formation dispensée de Février à Décembre : Première session prévue en 2027

- 98 heures de théorie - 6 sessions réparties sur 14 jours
- 21 heures de stage
- 7 heures de soutenance orale individuelle du travail de fin d'étude
- Niveau licence 3

Calendrier :

- 3 jours – Février 2027
- 3 jours – Mars 2027
- 2 jours – Avril 2027
- 2 jours – Juin 2027
- 2 jours – Octobre 2027
- 2 jours – Novembre 2027
- Soutenance – Décembre 2027

Lieux :

Lieu 1 - CDIF
Lieu 2 – Chartriers
Lieu 3 – UPHF

Responsable pédagogique :

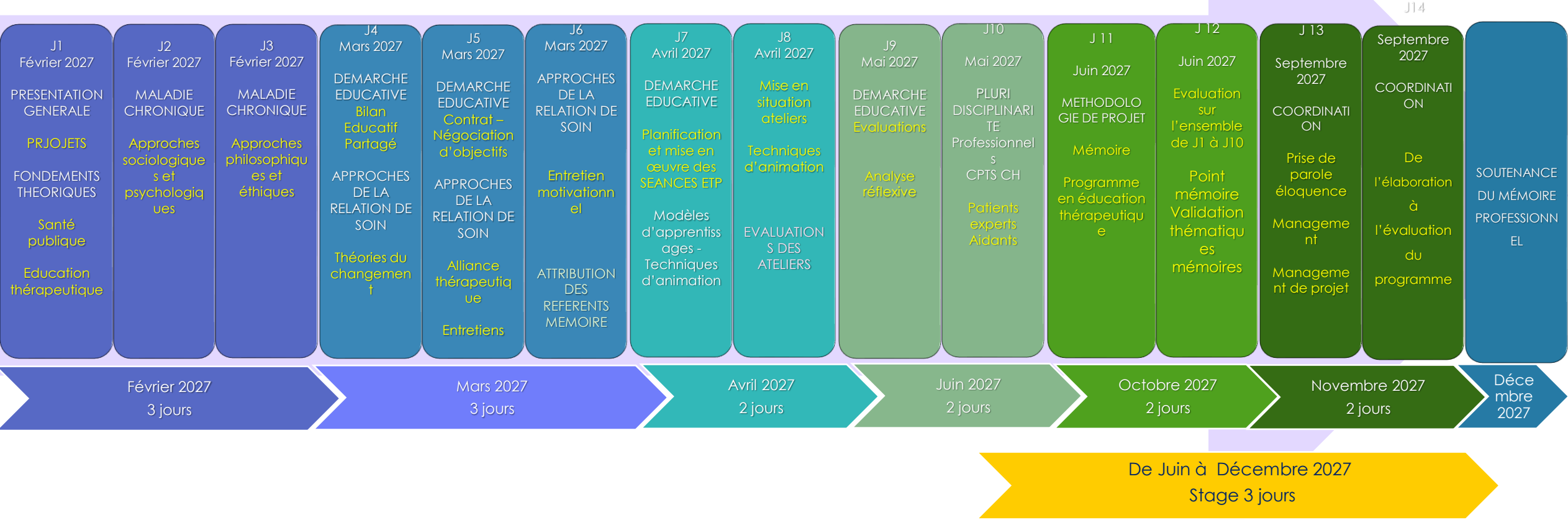
Christine DHENNIN-LOUBERT, Cadre de santé

Groupe projet :

UTEP



Maquette Pédagogique



Volet financier

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION CONTINUE ou APPRENTISSAGE				
Zones à renseigner			Tarif	2 200 €
DOMAINE SANTE	AUTRES DIPLOMES		Nbre stagiaires	15
CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL			33 000 €	
COÛTS DIRECTS				
COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)		Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés		1	264 €	264 €
- Maîtres de conférences et assimilés		0	177 €	0 €
- Professeurs agrégés et assimilés		4	194 €	678 €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		0	158 €	0 €
- Doctorants contractuels		0	58 €	0 €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue		0	156 €	0 €
- Vacataires non fonctionnaires		0	61 €	0 €
- Vacataires fonctionnaires		220	45 €	9 900 €
- Autres (honoraires de formation...)		0	187 €	0 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION		225	48 €	10 842 €
COÛTS SPECIFIQUES				
- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)				0 €
- Fonctionnement : Location salle de formation CDIF ou les Chartiers 221€/journée				2 210 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)				0 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)				0 €
- Autres frais spécifiques				0 €
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES				2 210 €
I - TOTAL COÛTS DIRECTS				13 052 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)			60,4%	19 948 €
COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")				
COÛTS DE SOUTIEN				
- Appui à la formation				10 057 €
- Documentation				626 €
- Valorisation et appui à la recherche				0 €
- Vie étudiante				260 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN				10 943 €
COÛTS DE SUPPORT				
- Gouvernance, pilotage, gestion				1 464 €
- Patrimoine immobilier				3 352 €
- Système d'information et numérique				541 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT				5 357 €
II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS				16 299 €
OU				
II2 - TOTAL COÛTS INDIRECTS "FORFAITAIRES" (calculés avec un % des coûts directs)				0 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)				29 351 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)			11,1%	3 649 €
Chiffes clés / stagiaire				
Coûts complets	1 957 €			
dont coûts directs	870 €			
dont coûts indirects	1 087 €			
Coût complets de l'heure de formation	8,7 €			
Marge sur coûts directs	1 330 €			
en % du tarif de vente	60,4%			
Marge sur coûts complets	243 €			
en % du tarif de vente	11,1%			
Nombre minimum de stagiaires	14			

Groupe de 15 apprenants

Tarifcation : 2 200€ / apprenant.

Marge nette de 3 649€ (11.1%)

Merci de votre écoute

